

Contrôle des avenants

LINDBERGH FORMATION — 16 rue de Maillé, 91310 Montlhéry · RCS Evry 817 946 114

Document établi le 24/09/2026

40 avenants · 6 incohérences · document fictif

Document fictif — exemple de démonstration

Ce document est produit par le site Blue Lemon Agent pour illustrer ce qu'un agent IA remet à ses utilisateurs. Les sociétés, dossiers, montants et personnes qui y figurent sont inventés. Il n'a aucune valeur juridique, comptable ni commerciale.

Document fictif, produit pour la démonstration. **Aucun avenant n'est corrigé.** Un avenant signé se corrige par un autre avenant : une retouche silencieuse sur une pièce contractuelle est plus grave que l'erreur qu'elle répare.

Avenant	Contrat	Nature de l'écart	Gravité
A-2026-0217	Habitation	Ajoute une garantie que les CG excluent expressément	Élevée
A-2026-0244	Multirisque pro	Ajoute une garantie que les CG excluent expressément	Élevée
A-2026-0198	Automobile	Franchise modifiée, non reportée au tableau récapitulatif	Moyenne
A-2026-0231	Habitation	Franchise modifiée, non reportée au tableau récapitulatif	Moyenne
A-2026-0256	Automobile	Date d'effet antérieure de 11 jours à la signature	Moyenne

Avenant	Contrat	Nature de l'écart	Gravité
A-2026-0263	Habitation	Renvoie à une annexe non jointe	Faible

Les deux écarts de franchise créent deux montants différents dans le même document. Le client lira celui qui lui est favorable, et il aura raison de le faire : c'est la règle d'interprétation des contrats d'adhésion.

Origine des deux écarts graves

Point	Constat
Modèle de saisie	Le même pour les deux avenants
Garantie proposée	Dans une liste déroulante
Contrôle de compatibilité avec les CG	Aucun
Rédacteurs	Deux personnes différentes

Deux rédacteurs différents produisant la même erreur avec le même modèle : ce n'est pas une erreur de saisie, c'est un outil qui l'autorise.

Portée de ce document : le service exploité par Blue Lemon Agent. Pour un agent déployé chez vous, la localisation applicable est celle de l'architecture décrite au devis et vérifiée avant mise en service ; l'exécution locale n'est annoncée que pour la configuration explicitement décrite et recettée au devis ; l'isolation applicable dépend du mode de déploiement décrit au devis, aucune isolation dédiée n'étant présumée ; les mécanismes de chiffrement en transit et au repos, leurs composants et la gestion des clés sont ceux documentés pour l'architecture retenue ; les rôles et permissions sont configurés et recettés pour les identités et systèmes effectivement raccordés ; les événements journalisés, leur contenu, leur durée de conservation et leurs accès sont définis pour le déploiement retenu.